

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 93 (1967)
Heft: 25

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosan-
day, ing.; J. Favre, arch.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky,
ing.

Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	»	» 33.—	»	»
Prix du numéro	»	» 2.—	»	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 423.—
1/2 »	» 220.—
1/4 »	» 112.—
1/8 »	» 57.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Distribution des concentrations autour d'une source ponctuelle continue par vent nul, par K. Nester, Institut suisse de
météorologie, Payerne.

Conceptions récentes dans la mesure des écoulements atmosphériques, par A. Junod, Institut suisse de météorologie, Payerne.

Système anémométrique NEZ, par P.-E. Ravussin, ingénieur physicien EPUL-SIA.

Bibliographie. — Divers. — Les congrès. — Carnet des concours.

Documentation générale. — Informations diverses.

DISTRIBUTION DES CONCENTRATIONS AUTOUR D'UNE SOURCE PONCTUELLE CONTINUE PAR VENT NUL

Discussion d'une proposition de H. FORTAK

par K. NESTER, Institut suisse de météorologie, Payerne. Adaptation française A. JUNOD, ISM, Payerne.

1. Introduction

Lors de l'étude météorologique d'un site prévu pour la construction d'une centrale thermique conventionnelle ou nucléaire, le problème central consiste à évaluer la distribution des concentrations maxima de polluant près du sol aux alentours de la centrale, selon les situations météorologiques. Les procédés usuels de calcul de ces concentrations, qui dérivent pour l'essentiel des conceptions originales de Sutton [1], ne sont plus applicables lorsque les vitesses de vent considérées sont très faibles, inférieures à 1 m/sec environ. A la limite où la vitesse du vent est nulle, le calcul fournirait une concentration infinie.

Dans la pratique, on n'effectue pas le calcul des concentrations pour chaque situation météorologique caractérisée par une certaine vitesse du vent et un cer-

tain degré de stabilité thermique de l'atmosphère, mais on groupe les situations en un certain nombre de classes à deux paramètres auxquelles correspondent des types de diffusion. La première plage de vitesses comprend en général les valeurs allant soit de 0 à 1 m/sec, soit de 0 à 2 m/sec, et se voit attribuer, en vue des calculs de diffusion, la valeur moyenne de 1 m/sec. Tant que la fréquence d'occurrence et la persistance des situations de vent faible sont petites, le procédé décrit peut être encore admis, surtout si l'on s'intéresse davantage aux doses de polluant (intégrales temporelles des concentrations) qu'aux pointes de concentrations. Mais il arrive qu'en certains sites, en Suisse notamment, les cas de vent inférieur à 1 m/sec occupent plus de 50 % du temps pendant une saison. Dans ces circonstances, le procédé usuel ne donne pas satisfaction, car les résul-